



Agenda 21 de Loos en Gohelle

Mis à jour le 25 juillet 2016

Loos-en-Gohelle est située au cœur de bassin minier du Nord - Pas-de-Calais. Le paysage de la commune, tout d'abord modelé par l'agriculture, est aussi celui d'une ville minière, suite à la découverte de veines de charbon et leur exploitation. L'emprise des terrils et des friches minières est très importante (15% du territoire). Cependant, 70% du territoire est composé, aujourd'hui encore, de terres agricoles. La ville a décidé d'intégrer des choix pour un développement durable de son territoire depuis plus d'une dizaine d'années. Portés par Jean-François Caron, maire de Loos-en-Gohelle, élu précurseur et engagé, les projets développés par la ville reposent sur les valeurs du territoire et de ses habitants, sur une forte mobilisation de la population et sur le développement de nombreux partenariats locaux. Une Charte du Cadre de vie a été signée en 2000, préfigurant le futur Agenda 21.

Redécouvrez Loos-en-Gohelle et sa démarche de développement durable sur le terrain, grâce à la visite DDTour !

Une Charte du Cadre de vie : un plan d'action en faveur de l'environnement

Comment offrir de nouvelles perspectives au territoire communal ? Comment associer la population à ce renouveau ? Quelles sont les modalités d'une réelle implication des habitants ? Allier un développement territorial aux préoccupations de la population, pour créer les conditions d'un renouveau à la fois économique mais aussi environnemental, telle est une volonté de la municipalité, avec une politique basée sur l'acculturation autour des enjeux du développement durable. L'intégration des préoccupations environnementales dans les actions locales s'est trouvée renforcée en 1996 suite à la décision de la Ville de mener un diagnostic du territoire en deux volets :

un volet social : une écoute approfondie des attentes de la population via des questionnaires sur les principaux thèmes environnementaux, des audits culturels...

un volet matériel : analyse environnementale de l'existant par l'élaboration d'un diagnostic d'écologie urbaine et un plan paysager.

Un groupe de travail a été mis en place, à l'initiative du maire, avec les partenaires institutionnels et les acteurs locaux, afin d'organiser le recueil des informations sur ces deux volets. L'étude du diagnostic territorial a permis par la suite d'élaborer un réel projet de ville décliné en un plan pluriannuel (2000-2003). C'est ce plan d'action qui a servi de base pour la réalisation de la Charte du Cadre de vie. Signée en 2000,

elle intègre les volets environnementaux et sociaux et a servi de base pour la révision du Plan d'Occupation du Sol. Lors de l'élaboration du plan pluriannuel, en 2001, la volonté d'innover et d'intégrer les préoccupations environnementales dans les actions de la commune se trouvent renforcées avec l'élection de Jean-François Caron, qui occupait par ailleurs les fonctions de vice-président du Conseil Régional en charge de l'Aménagement du territoire et du Développement durable et conseiller municipal délégué au Cadre de vie et à l'Urbanisme.

La mise en place de l'Agenda 21, à laquelle participe l'ensemble de l'équipe municipale, est plus particulièrement menée par la chargée de mission « Environnement et Développement Durable », sous la responsabilité de la Direction Générale des Services. Un organe de pilotage et de suivi politique est mis en place, ainsi qu'un comité de pilotage pour la Charte du Cadre de vie. L'originalité réside dans la constitution d'une commission municipale Citoyenneté et Cadre de vie, composée d'élus, d'agents, d'institutions. Son rôle est d'accompagner et d'évaluer la Charte, avec toutefois quelques difficultés dans son fonctionnement en 2007 / 2008.

Mobilisation, acculturation, participation...

De nombreux partenariats ont été développés afin de faciliter la création de la Charte. On notera le concours financier de l'Ademe, en lien avec le programme « Ville pilote du Développement Durable » en 2000, un partenariat technique avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) et un partenariat avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) Chaîne des terrils, basé sur le site 11/19, sur les questions de biodiversité. La ville est adhérente au Comité 21 et à l'ICLEI (International Council for Local Environmental Initiatives). Un des objectifs principaux de la municipalité étant d'accroître la participation locale, la population a été fortement associée aux démarches d'élaboration de la Charte. Le partenariat avec l'Ademe a permis de multiplier les démarches de sensibilisation et de conseil aux habitants, par l'intermédiaire de publications locales (journaux municipaux, feuilles d'information, fiches conseil) ou encore par l'Espace Info Energie d'Arras. La participation s'est aussi déclinée en de nombreuses réunions de quartiers. Plusieurs groupes thématiques se sont créés : un dispositif « santé nutrition » regroupant élus, techniciens, associations et entreprises a été mis en place, un travail sur la recomposition du Quartier Ouest de la commune...

L'Agenda 21 de Loos-en-Gohelle s'articule avec les documents d'urbanisme (le SRADT, le Schéma de Cohérence Territoriale et le projet d'agglomération). Les services de Loos-en-Gohelle sont en étroite relation avec le service « Urbanisme Durable » de la CommunAupole de Lens-Liévin. Il n'existe pas d'évaluation cadrée sur des résultats à atteindre, mais une évaluation ponctuelle de ce qui est fait. Entre autres, elle porte notamment sur l'évaluation des réalisations en HQE de la commune, sur l'évaluation des dispositifs de concertation et de participation, sur la question de l'Indicateur Participatif de Bien-Etre, sur le calcul de l'empreinte écologique de la Ville...

Politiques sociales, culturelles et environnementales préfigurant la volonté d'un Agenda 21

Dans l'élaboration future de l'Agenda 21 de Loos-en-Gohelle, la Charte du Cadre de vie constituera le volet environnemental de ce dernier. Les objectifs définis dans la Charte du Cadre de vie se déclinent en sept volets environnementaux (gestion des déplacements, eau, énergie, plan paysager, gestion des déchets, Haute Qualité Environnementale et risques) et 1 volet social : l'information et la sensibilisation, la participation des habitants, des élus et du personnel communal. La Charte vise à assurer l'application des principes de développement durable dans toutes les actions de la commune et une transversalité entre les

différents domaines (économique, social, environnemental, culturel). Loos-en-Gohelle détient le statut de « Ville pilote d'appropriation et d'interprétation du développement durable », démarche de transférabilité qui vise à identifier les facteurs clés du succès dans un contexte donné, et à véhiculer un message de durabilité sur le territoire. Les priorités s'articulent donc autour de la démocratie participative, de la participation et la consultation de tous quant aux projets culturels et sociaux, environnementaux et économiques. Un énorme travail est réalisé autour de l'acculturation de la population aux enjeux du développement durable, par le biais d'événements culturels s'appuyant sur l'identité du territoire communal et sur son histoire non durable. L'idée est de pouvoir associer l'habitant le plus fortement possible dans les projets culturels et sociaux. Une grande communication est réalisée par le biais d'évènements se rattachant directement à la protection de l'environnement (Fête de la Nature ; Journée sans voiture ; semaine thématique sur l'eau, l'énergie, les déchets ; Campagne "Ville propre"). La commune offre un territoire d'expérimentation du développement durable. Loos-en-Gohelle systématise l'approche Haute Qualité Environnementale dans l'ensemble de ses réalisations. La commune « balaie » désormais tous les volets du développement durable : recours aux matériaux « durables », respect de critères éthiques et éco-responsables dans ses marchés, nouvelle gouvernance. Plusieurs actions sont issues directement de la construction de la Charte du Cadre de vie : récupération et gestion alternatives des eaux de pluies, politique favorable aux transports doux (aménagement de pistes cyclables, réalisation d'un micro PDU en partenariat avec l'Ademe). La municipalité a investi dans une flotte de véhicules en Gaz Naturel de Ville et électriques. Toute une réflexion a été menée sur la recherche de développement en circuits courts et sur l'alimentation des cantines. Un projet « Santé-nutrition » sur la sensibilisation des enfants de la maternelle au collège a été mis en place. En 2005, la ville a mis en place un plan biodiversité qui vise, sous forme de réseau de particuliers, à mieux connaître les espèces animales et végétales et à engager des actions pédagogiques. En parallèle, un Plan vert a été mis en place par la création d'une Ceinture verte, la plantation de haies pour participer au reboisement. On notera l'opération « 2000 arbres pour l'an 2000 ». Concernant l'énergie renouvelable, Loos-en-Gohelle se positionne en créant sa Charte Locale de l'Eolien.

La base du 11/19 comme vitrine du développement durable

La Base 11/19 est devenue un objet de fierté et le symbole d'un développement durable construit avec la population sur les ruines du modèle précédent. Ce site est aujourd'hui devenu un pôle de référence du développement durable régional :

associant à l'origine promotion culturelle (Culture Commune, troupe de théâtre HVDZ), promotion de la Haute Qualité Environnementale par la restructuration du site en éco-pôle (réhabilitation des anciens bâtiments miniers en HQE), promotion environnementale via le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Chaîne des Terrils pour l'animation et la mise en valeur des Terrils du Nord - Pas-de-Calais et notamment des deux plus hauts d'Europe, ceux de Loos-en-Gohelle. ressource pour le développement durable (CEntre Ressource Développement Durable) et pour les éco-entreprises (implantation du Cd2E – Création Développement d'Eco-Entreprises). Plus récemment (janvier 2008), l'implantation du projet VillAvenir (6 maisons) sur le territoire communal expose ainsi différents matériaux et divers procédés de construction sur l'urbanisme durable. Cette initiative permet de créer des formations en matière de nouvelles techniques de construction. Ces formations sont proposées sur le site même du 11/19, parallèlement au chantier. Une pépinière d'éco-entreprises, livrée fin 2008, et à terme une halle d'éco-matériaux, verront le jour. Lieu d'apprentissage et de formation des matériaux et des processus industriels vers les utilisateurs, fabricants et prescripteurs, elle capitalisera une base de données utile aux chercheurs et universitaires. Par ailleurs, une centrale solaire offrira une vitrine et un lieu de formation du

photovoltaïque pour le grand public, les artisans, les prescripteurs et installateurs. Enfin, est prévue la réhabilitation écologique d'une cité minière remarquable du point de vue patrimonial.

Innovations / Expériences : un zoom s'impose !

urbanisme durable : pépinière d'éco-entreprises, halle des éco-matériaux, projet VillAvenir
Ville pilote du Développement Durable
la Ceinture verte

Fiche du projet

Action : zoom sur l'Agenda 21 de Loos en Gohelle en 2008

Territoire : Loos en Gohelle

Porteur du projet : Commune de Loos en Gohelle

Contacts techniques :

Cécile Gavard, chef de projet Ville pilote d'interprétation et d'appropriation du DD

Contact politique :

Jean-François Caron, maire de Loos en Gohelle

Calendrier :

charte du cadre de vie signé en 2000

Agenda 21 signé en 2003

Découvrez d'autres contenus similaires

L'archipel nourricier, en terre Gohelle

Du 26.05 au 15.09.2016

Formations FEEBAT - Loos-en-gohelle

Etude énergétique à Loos-en-Gohelle

Loos en Gohelle, la pionnière !

Du 27.04 au 11.05.2016

Formations ventilation - Loos-en-Gohelle

8// Loos-en-Gohelle : la pionnière !

Du 23 au 24.09.2017

Formez-vous à l'ACV dans le bâtiment - Loos-en-Gohelle

Le 04.11.2015

Rencontre Technique REHAFUTUR - Loos-en-Gohelle

Le 03.12.2015

Arrivée du train du changement - Loos-en-Gohelle

Le 23.06.2016

Montage de projets européens - Loos-en-Gohelle

Le 15.06.2015

Inauguration REHAFUTUR & LUMIWATT, Loos-en-Gohelle

Du 2 au 4 décembre à Loos-en-Gohelle